



Enfant vivant chez sa grand mere f

Par **fredo93110**, le **02/05/2015** à **13:52**

BONJOUR marque de politesse

le fils de ma compagne vit chez sa grand mere et elle ne veut pas qu il revienne chez nous.elle veut le declarer a charge sur sa declaration d impot il n y a aucune decision de justice pour sa garde

MERCI

Par **aguesseau**, le **02/05/2015** à **14:04**

bjr,

pour que la situation soit plus claire, vous saisissez le juge aux affaires familiales pour clarifier les modalités de garde.

vous parlez du fils de votre compagne, est-ce également le vôtre ?

si ce n'est pas le vôtre, votre compagne fait ce qu'elle veut avec son enfant.

si elle le déclare à sa charge alors que c'en est pas le cas, c'est son problème et non le vôtre car il n'y a aucun lien juridique entre concubins.

si elle fraude, elle devra en assumer seule les éventuelles conséquences.

cdt